

**Documents d'expédition et réglementation douanière
- exportations vers le Mexique**

La présente brochure a été rédigée dans le but de répondre aux questions que se pose celui qui exporte au Mexique pour la première fois. Il ne s'agit pas d'un guide complet; en effet, l'approche et la stratégie à adopter pour pénétrer le marché mexicain dépendront des circonstances et des intérêts et exigences des personnes intéressées. Bien que les renseignements qui figurent dans cette étude soient aussi exacts que possible, nous ne pouvons être tenus responsables des erreurs ou omissions.

Vous pouvez obtenir une aide supplémentaire en communiquant directement avec la Section commerciale de l'ambassade du Canada à Mexico, à l'adresse suivante : Apartado Postale 105-05, 11580 Mexico, D.F. Mexique, ou encore par téléphone (au numéro 011-525-254-3288), par télex (au numéro 177 1191) ou par télécopieur (au numéro 011-525-545-1769 pour les appels provenant du Canada); sont également à votre disposition les spécialistes de la Direction de l'expansion du commerce avec l'Amérique latine et le Mexique (LST), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 (n° de téléphone : (613) 996-6547; n° de télécopieur : (613) 996-0677).

43-265-830

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

SEP 1993

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE